

Communiqué de presse
Le 17 mai 2010

La conduite sociale du changement : Mobilitis accompagne les entreprises qui souhaitent déménager

Le déménagement d'une entreprise induit toujours des changements dans l'environnement de travail et dans les habitudes quotidiennes des salariés. Bien souvent, il s'accompagne également d'une nouvelle organisation des services et de nouveaux modes de travail.

Un projet de déménagement ne se résume donc pas à la simple question des m², il faut lui donner du sens pour fédérer les équipes. Les entreprises, bien conscientes de ces enjeux humains, demandent aujourd'hui à être accompagnées sur ces aspects.

*C'est pour cette raison que Mobilitis, société spécialisée en immobilier d'entreprise, structure son offre « **Aide à la décision et conduite du changement** », pour répondre à cette demande croissante des entreprises.*

L'approche de Mobilitis se décompose en deux temps :

- Audit préalable : en amont du projet immobilier, lors de l'élaboration de la stratégie immobilière de l'entreprise, Mobilitis réalise un audit préalable pour connaître les enjeux sociaux consécutifs à une décision de déménagement et **maîtriser ainsi le risque social**.
- Aide à la décision et conduite du changement : après une analyse des facteurs humains (population, culture, climat social, management...), Mobilitis accompagne l'entreprise pour la préparer à ce changement. **L'objectif est de fédérer les équipes** (management inclus) autour du projet immobilier au moyen d'actions de communication interne, de réunions de concertations, de formations et en gérant la relation avec les Instances Représentatives du personnel

« Ne pas prendre en compte le facteur humain dans un projet immobilier, c'est prendre un risque pour l'entreprise. Nous permettons aux entreprises de mieux appréhender l'ensemble de ces risques sociaux et les transformer en dynamique de progrès autour d'un projet fédérateur », précise Alexis Motte, Président de Mobilitis.

Mobilitis met en application dans son offre 4 conseils afin de transformer des risques sociaux en dynamique de progrès pour l'entreprise :

1- Communiquer

La communication est essentielle et doit être adaptée à chaque population de l'entreprise (salariés, partenaires sociaux et managers), dans un contexte précis, et à un moment précis.

Ses objectifs sont donc différents, à chaque phase du projet immobilier :

- Informer, justifier et expliquer
- Eviter les rumeurs
- Donner du sens et faire adhérer au projet
- Rassurer sur les modalités de conduite du projet
- Rendre les salariés acteurs du projet
- Préparer les salariés au changement
- Informer sur les modalités de réalisation du transfert

2- Gérer les relations sociales

Cet aspect là est incontournable à chaque projet immobilier afin de respecter le cadre légal pour ne pas s'exposer au délit d'entrave et obtenir un avis (favorable ou défavorable) mais également préserver le dialogue social.

3- Impliquer le management

Dans un déménagement, les managers sont souvent fragilisés, de part leur double position de salarié et de dirigeant. Former les managers à ce changement a pour objectif de :

- Les impliquer et les responsabiliser dans le projet pour conduire le changement auprès de leurs équipes
- Les valoriser
- Disposer d'une remontée d'information des équipes
- Faire de l'installation sur le nouveau site une opportunité

4- Concerter les salariés

Il est important de concerter tout ou une partie des salariés sur certaines décisions liées au déménagement, afin qu'ils n'aient pas le sentiment de subir les décisions prises par la Direction.

La démarche de concertation permet donc de :

- Rendre les salariés acteurs du changement
- Faire des participants au groupe de travail des « leaders d'opinion » auprès de leurs collègues
- Aider aux décisions liées au projet
- Définir les mesures d'accompagnement du changement

Mobilitis apporte donc aux entreprises souhaitant déménager sa triple compétence en communication, Ressources Humaines et conduite du changement appliquée à des projets immobiliers.

C'est la raison pour laquelle des groupes comme DBApparel, France Télévisions, Laser, GDF Suez, GRDF, IBM, InfoPro, Orange Business Services, UCB Pharma, Ville de Paris, VM Magazines ont confié leurs projets à Mobilitis.

A propos de Mobilitis

Mobilitis accompagne les entreprises sur l'ensemble de leurs sujets immobiliers : conseil et stratégie, recherche et transaction, conception et aménagement de l'espace de travail, jusqu'au déménagement des salariés.

La spécificité de Mobilitis consiste à accompagner exclusivement les utilisateurs afin de défendre au mieux leurs intérêts, grâce à une totale indépendance.

CA 2009 : 10,5 millions d'euros de CA,
Nombre de collaborateurs : 50

Pour plus d'informations : www.mobilitis.com

Contacts presse

Emilie Leduc / Olivia Comelli
Grayling
Tél. : 01 55 30 70 93 / 81
E-mail : emilie.leduc@grayling.com /
olivia.comelli@grayling.com

Hanneke Villière
Mobilitis
Tél. : 01 75 44 20 55
E-mail : hv@mobilitis.com